FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

Régles particulières

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Pit Bike

Motocross 2018

Règlement 2018 - Version 02 – 12/12/2017

REGLES PARTICULIERES
CHAMPIONNATS DE FRANCE PIT BIKE

ARTICLE 1 – CATEGORIES ET COUREURS ADMIS

La Fédération Française de Motocyclisme met en compétition pour 2018 les Championnats de France Pit Bike Kids, Open et Féminin, les Trophées Open, Vétérans et Super Vétérans, les Challenges Amateur et Semi-Auto.

Les épreuves des différents Championnats de France FFM sont ouvertes aux pilotes de nationalité étrangère titulaires d'une licence annuelle délivrée par la FFM. Ils pourront figurer au classement cumulé du cycle d'épreuves auquel ils participent et concourir pour le titre de champion de France.

Il sera interdit d'organiser une autre épreuve de Pit Bike la veille ou le même jour qu'une épreuve comptant pour le championnat de France de Pit Bike dans la ligue.

Un titre de champion de France sera décerné dans chacune des catégories suivantes :

- **Catégorie Kids**
- **Catégorie Open**
- **Catégorie Féminine**

Un titre de vainqueur sera décerné au 1er pilote des Trophées de France Open, Vétéran, Super Vétéran.

Les pilotes inscrits dans une catégorie ne pourront pas en changer sauf sur décision du délégué pour des raisons de sécurité.

Pour toutes les catégories, les licences à la journée ne seront pas acceptées.

Kids : Limité à 26 pilotes.

Peuvent prétendre participer à ce championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ, NCO, NPP ou internationale.

Ages : de 11 ans à 14 ans
Cylindrées : de 125cc jusqu'à 150cc
Plaques Numérotées : Fond blanc / numéro noir

Open : Limité à deux séries de 26 pilotes.

Peuvent prétendre participer à ce championnat tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ3C, NCO, NPP.

Ages : à partir de 15 ans
Cylindrées : de 125cc jusqu'à 190cc
Plaques Numérotées : Fond noir / numéro blanc

Challenge Semi-Auto et Championnat de France Féminin : Limité à 26 pilotes.

Peuvent prétendre participer à cette catégorie tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ, NCO NPP.

Semi-Auto : à partir de 12 ans
Cylindrées : de 88cc jusqu'à 110cc
Plaques Numérotées : Fond vert / numéro blanc

Féminine : à partir de 15 ans
Cylindrées : de 125cc jusqu'à 190cc
Plaques Numérotées : Fond rose / numéro blanc

Challenge Amateur : Limité à trois séries de 26 pilotes.

Peuvent prétendre participer à cette catégorie tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NJ3C, NCO NPP.

Ages : à partir de 15 ans
Cylindrées : de 125cc jusqu'à 190cc
Plaques Numérotées : Fond bleu / numéro blanc

Trophée Vétéran et Super Vétéran :
Limité à 26 pilotes.

Peuvent prétendre participer à ce Trophée tous les coureurs titulaires d'une licence délivrée par la FFM NCO, NPP et âgés de 38 ans minimum.

Ages :
Vétéran : 38 ans minimum / 44 ans maximum
Les pilotes devront avoir 38 ans le jour de la 1ère épreuve. Pour la limite d'âge maximum les pilotes ne devront pas avoir 45 ans au cours de l'année (né au plus tard en 1974).
Super- Vétéran : A partir de 45 ans.
Les pilotes devront avoir 45 ans dans l'année du championnat.

Cylindrées : de 125cc jusqu'à 190cc
Plaques Numérotées : Fond jaune / numéro noir

ARTICLE 1 BIS – ACCUEIL- HORAIRE

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif munis de leur licence, de leur guidon d'or ou CASM et d'une pièce d'identité.
Les mécaniciens et panneauteurs devront se présenter en personne au contrôle administratif munis de leur licence et d'une pièce d'identité.

Chaque pilote se verra remettre 5 badges :
Avec accès piste :
- pilote
- mécanicien, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours
- panneauteur, titulaire d'une licence délivrée par la FFM de l'année en cours

Sans accès piste :
- 2 accompagnateurs

Pour les épreuves diurnes :

16h00 - 18h45	Contrôle administratif
16h00 - 19h00	Contrôle technique
19h15	Briefing des pilotes
19h30	Réunion du jury

Pas de contrôle le matin de l'épreuve.

Pour les épreuves Nocturnes : Les contrôles administratif et technique auront lieu la veille de l'épreuve de 16h00 à 19h00 et le matin de l'épreuve de 8h00 à 12h00.

ARTICLE 2 - NUMEROS DE COURSE

Les numéros de course seront déterminés par la liste émise par la FFM et valable pour toute la saison 2018 (voir article 6.3 du règlement Général).

ARTICLE 3 – ENGAGEMENT :

Se référer à l'article 7 du Règlement Général Motocross.

Le droit d'engagement sera de 65 €.

Les engagements seront encaissés 30 jours avant l'épreuve. 10 jours avant la manifestation, les engagements seront majorés d'un droit supplémentaire de 50 €. Le paiement ne pourra alors être fait que par carte bancaire. Plus aucune demande d'engagement ne sera acceptée à partir du 3ème jour précédent la manifestation.

Les pilotes s'engageant sur toutes les épreuves seront validés 1 mois avant la 1ère épreuve. La priorité sera donnée aux pilotes ayant participé au Championnat de France Pit Bike de l'année précédente. Les autres pilotes seront sélectionnés dans la limite des places disponibles en fonction du nombre d'épreuves où ils sont inscrits et de la date d'inscription.

Les pilotes n'auront pas la possibilité de rouler dans 2 catégories le même jour.

ARTICLE 4 – FORMULE

Les championnats de France Pit Bike 2018 se disputeront au cours des épreuves de classement inscrites au calendrier.

ARTICLE 5 – DEROULEMENT DE LA MANIFESTATION

Le briefing est obligatoire pour tous les pilotes.
Les horaires et les manches seront adaptés en fonction du nombre d'engagés.

Pour la catégorie Open :

Une série :
- 1 séance d'essais libres de 9 mn
- 1 séance d'essais chronos de 9 mn. La séance d'essais chronométrés déterminera la place sur la grille.
- 3 manches de 9 mn + 1 Tour.

Deux séries :
- 1 séance d'essais libres de 9 mn
- 1 manche de qualification de 7 mn + 1 Tour par série

Les 13 premiers de chaque série seront qualifiés dans la catégorie Open, les autres pilotes participeront aux manches du Trophée Open.
L'entrée en grille se fera de la manière suivante : 1er de la série A, 1er de la série B, 2ème de la série A, 2ème de la série B etc.

- 3 manches de 9 mn + 1 Tour.

Le Trophée Open se déroulera sur 2 manches de 9mn + 1.

Les manches du Trophée Open seront organisées uniquement si un minimum de 15 pilotes est présent.
Le délégué aura la possibilité de les faire rouler avec les non qualifiés des autres catégories.

Pour les catégories : Kids, Vétérans et Semi-Auto-Féminines :
- 1 séance d'essais libres de 9 mn
- 1 séance d'essais chronos de 9 mn. La séance d'essais chronométrés déterminera la place sur la grille.
- 3 manches de 9 mn + 1 Tour.

Pour la catégorie Amateur :
- Essais libres de 7 mn
- 1 manche de qualification de 7 mn par groupe.
- 3 manches de 7 mn + 1 Tour

Sélection des pilotes :
2 séries : Les 13 premiers de chaque série seront qualifiés (2 fois 26 pilotes). Les autres pilotes participeront à la manche des non qualifiés.

L'entrée en gille se fera de la manière suivante 1er de la série A, 1er de la série B, 2ème de la série A, 2ème du de la série B, etc.

3 séries : Les 8 premiers de chaque série seront qualifiés (3 fois 26 pilotes). Les 2 dernières places seront attribuées aux pilotes ayant réalisé les meilleurs temps au classement scratch des 3 séries. Les autres pilotes participeront à la manche des non qualifiés.

L'entrée en gille se fera de la manière suivante 1er de la série A, 1er de la série B, 1er de la série C, 2ème de la série A, 2ème de la série B, 2ème de la série C, etc.

Manches des non qualifiés :

- 2 manches de 7mn pour les non qualifiés (2 manches minimum, 3 maximum si possible).

Les manches des non qualifiés seront organisées uniquement si un minimum de 15 pilotes est présent.

Pour les épreuves nocturnes :
Une super finale de 8mn + 1 Tour sera organisée avec les pilotes suivants :

- 6 premiers du classement journée Open
- 4 premiers du classement journée Trophée Open
- 6 premiers du classement journée Amateur
- 2 premiers du classement journée Vétéran
- 2 premiers du classement journée Super Vétéran
- 3 premiers du classement journée Féminin
- 3 premiers du classement journée Semi-Auto

Un bonus de 3 points sera attribué au classement journée aux premiers de chaque catégorie.

Cette super-finale pourra être organisée sur d'autres épreuves sous réserve que les conditions et les horaires le permettent. La décision sera prise lors de la 1ère réunion du jury.

ARTICLE 6 – CLASSEMENT

Les points seront attribués selon le barème défini à l'article 10.7 du Règlement Général Motocross.

Le barème des points attribués pour le classement des féminines dans la catégorie Semi-Auto sera le suivant 10-8-6-5-4-3-2-1-1-1-etc.

Le classement se fera sur l'addition de la totalité des manches.

Pour être classé, les pilotes devront avoir franchi le drapeau à damiers.

En cas d'ex æquo au classement général d'une course, on tiendra compte du classement de l'arrivée de la dernière manche.

En cas d'ex æquo au classement du championnat, on prendra pour chacun le nombre de places de premier, deuxième, troisième, etc... jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes.

En dernier ressort le dernier meilleur résultat sera déterminant.

Podium :
A l'issue de la journée, les clubs devront récompenser :

- Les 3 premiers du classement Kids
- Les 3 premiers du classement Open
- Les 3 premiers du classement du Trophée Open
- Les 3 premiers du classement Semi-Auto
- Les 3 premiers du classement Amateur
- Les 3 premiers Vétéran
- Les 3 premiers Super Vétéran
- Les 3 premiers du classement Féminin
- Les 3 premiers des manches des non qualifiés

Soit 27 coupes

S'il y a moins de 7 pilotes dans une des catégories, seul le vainqueur sera récompensé.

La présence des pilotes est obligatoire à la remise des prix, dans une tenue correcte et suivant un comportement digne d'un sportif.

ARTICLE 7 – TECHNIQUE

<u>Equipement obligatoire</u> :

- *Casque intégral homologué aux normes FIM :*

  Europe ECE 22-05 'P'
  Japon : JIS T 8133 : 2007 (valide jusqu'au 31/12/2019) ou JIS T 8133:2015
  USA : SNELL M 2010 (valide jusqu'au 31/12/2019) ou SNELL M 2015

- Lunettes Moto Tout Terrain.

- Gants

- Pantalon et maillot manche longue de type Tout Terrain

- *Protection dorsale et pectorale aux normes :*

  Pectorale, norme EN 14021 ou Label FFM
  Dorsale, norme EN 1621-2 ou Label FFM
  Gilet intégral (Pectorale et dorsale intégrées), normes EN 14021 pour la pectorale et EN 1621-2 pour la dorsale ou Label FFM

- Bottes tout terrain obligatoires (les mini ou demi bottes sont interdites)

CONTROLE DES MACHINES :

<u>Machines Kids, Open, Féminine et Amateur</u> :
- Ø de la roue arrière : 10 ou 12 maximum
- Moteur 4 temps Horizontal
- La roue avant peut avoir un diamètre de 14 maximum
- Hauteur du T de fourche 95cm maximum (du sol au-dessus du T)
- La distance entre l'axe de la roue avant et arrière doit être inférieure à 124 cm.

<u>Machines Semi-Auto</u> :
- Ø de la roue arrière : 10 ou 12 maximum
- Moteur 4 temps Horizontal
- La roue avant peut avoir un diamètre de 14 maximum
- Embrayage automatique
- Hauteur du T de fourche 95cm maximum (du sol au-dessus du T)
- La distance entre l'axe de la roue avant et arrière doit être inférieure à 115 cm.

<u>Décibel</u> :
La méthode de prise de son appliquée sur la « 2M max ». Voir le Règlement Général Motocross.

ARTICLE 8 - ENVIRONNEMENT

Toutes les opérations de mécanique, vidanges et autres, s'effectueront avec un tapis de sol environnemental homologué sous la moto. Le non-respect de cette règle entrainera l'exclusion immédiate de l'épreuve.
Toutes les huiles et hydrocarbures devront être récupérés dans les récipients réservés à cet effet et acheminés par vos soins dans des centres de recyclage.

L'ensemble des déchets ménagers devra être collecté dans des sacs plastique et évacué dans des poubelles ou containers mis à disposition sur les terrains ou à votre domicile.

Nous devons respecter l'environnement et laisser un parc-coureurs propre.

Les groupes électrogènes doivent être arrêtés dans le parc pilotes au plus tard à 23h00, les pilotes doivent respecter le silence passé cette heure sous peine d'exclusion lors de la prochaine épreuve.

Pour les points non précisés au présent règlement, se reporter au Règlement Général Motocross.